

Théorème du point fixe de Tarski

Ayoub Hajlaoui

*La main jamais ne tremble et fixe bien sa cible :
en jouant des ensembles tout devient possible.*

Énoncé : (temps conseillé : 30 min)

Soit $f : [0 ; 1] \longrightarrow [0 ; 1]$ une fonction croissante. On rappelle qu'un point fixe de f est un réel x tel que $f(x) = x$. Soit $B = \{x \in [0 ; 1], f(x) \geq x\}$

1) Montrer que B admet une borne supérieure β , puis montrer que β est un point fixe de f . On montrerait de même que l'ensemble $A = \{x \in [0 ; 1], f(x) \leq x\}$ admet une borne inférieure α , et que α est un point fixe de f .

2) En déduire que f admet un plus petit et un plus grand point fixe.

Correction :

1) *Ne pas oublier de montrer que B est non vide !*

Montrons que B est non vide. *Il faut exhiber un élément x_0 de $[0 ; 1]$ tel que $f(x_0) \geq x_0$ (ou du moins justifier son existence)...*

Pour tout $x \in [0 ; 1]$, $f(x) \in [0 ; 1]$. Autrement dit, $0 \leq f(x) \leq 1$. Cet encadrement reste en particulier valable pour $x = 0$, et on a donc $0 \leq f(0)$. Donc $0 \in B$. B est donc non vide.

Par ailleurs, $B \subset [0 ; 1]$, donc B est majorée par 1.

B étant une partie non vide majorée de \mathbb{R} , le théorème de la borne supérieure nous permet de conclure que B admet une borne supérieure β .

Montrons maintenant que $f(\beta) = \beta$. *Comment faire ? On peut supposer le contraire par l'absurde, en supposant le contraire, et en distinguant deux cas... Attention, on n'a aucune raison de penser a priori que $\beta \in B$ (et donc que β vérifierait d'emblée $f(\beta) \geq \beta$). La borne supérieure de B n'a aucune raison a priori d'appartenir à B ...*

Supposons par l'absurde que $f(\beta) \neq \beta$. Deux cas de figure sont alors possibles :

- si $f(\beta) < \beta$: β étant la borne supérieure de B , il existe $x \in B$ tel que $f(\beta) < x \leq \beta$
On peut en effet prendre des éléments de B aussi proches que l'on veut de la borne supérieure β . La définition des ϵ à laquelle vous êtes probablement habitués donne effectivement : $\forall \epsilon > 0, \exists x \in B, \beta - \epsilon < x \leq \beta$. Attention à ne pas oublier le « inférieur ou égal » entre x et β . Pensez par exemple à un ensemble E qui serait un singleton $\{x\}$. Dans un tel ensemble, la borne supérieure serait x (atteinte dans ce cas), mais, pour un $\epsilon > 0$ donné, on n'aurait évidemment pas l'existence d'un élément de E qui serait dans $]x - \epsilon ; x[$...
En prenant $\epsilon = \beta - f(\beta)$, qui est bien strictement positif, on a bien l'encadrement $f(\beta) < x \leq \beta$

Oh, des inégalités, et oh, une fonction f croissante sur $[0 ; 1]$... En appliquant f , croissante sur $[0 ; 1]$, à l'inégalité $x \leq \beta$, on obtient : $f(x) \leq f(\beta)$

Pourquoi ne pas l'avoir appliqué à tout l'encadrement ? Parce que $f(f(\beta))$ ne m'intéresse pas particulièrement, vous si ?



Mais, par hypothèse, $f(\beta) < x$. Donc $f(x) \leq f(\beta) < x$, et donc, par transitivité, $f(x) < x$.
Et c'est bien une infériorité stricte, il suffit qu'il y ait une infériorité stricte dans la chaîne...
Donc $x \notin B$, ce qui est absurde (puisque l'on a dit : $x \in B$)

• si $f(\beta) > \beta$:

Là, on ne peut plus introduire un x compris entre ces deux nombres qui soit dans B ... À moins de prendre $x = \beta$ qui, remarquons-le, dans ce cas, appartient à B par définition de B . Bof...
Par contre, on peut toujours prendre un réel x quelconque (pas forcément dans B) strictement compris entre $f(\beta)$ et β , essayer de faire jouer la croissance de f , et faire dire à ce x plus de choses qu'il ne voulait nous dire au départ...

Il existe un réel $x \in [0 ; 1]$ tel que $f(\beta) > x > \beta$.

Évident, mais si on veut l'expliciter, on peut prendre par exemple $x = \frac{f(\beta) + \beta}{2}$

En particulier, $x > \beta$, et, par croissance de f sur $[0 ; 1]$, on obtient : $f(x) \geq f(\beta)$.

Et on savait : $f(\beta) > x$. Donc $f(x) > x$. D'où, a fortiori, $f(x) \geq x$, et donc $x \in B$. ABSURDE!

Ah bon, pourquoi ?

En effet, x est un réel de B strictement plus grand que la borne supérieure β de B .

Soit dit en passant, on aurait pu prendre au départ x tel que $f(\beta) \geq x > \beta$, et on serait parvenu à la même absurdité.

La supposition de départ « $f(\beta) \neq \beta$ » était donc fautive, et on a en fait : $f(\beta) = \beta$.

β est donc bien un point fixe de f .

Rebelote pour A et α ? Pas du tout, faites bien attention au conditionnel « on montrera**it** » , parfois employé dans les énoncés comme celui-là. Sous-entendu, « si on le voulait, on montrerait de même... »

L'idée de la démonstration serait tout à fait similaire. Cette fois-ci, le caractère non vide de A serait prouvé en remarquant que $1 \in A$. Le caractère minoré (par 0) est évident. D'où l'existence de α , borne inférieure de A .

Puis, pour montrer $f(\alpha) = \alpha$, on procéderait, de même que pour β , par l'absurde, en distinguant deux cas.

2) « Un plus petit » et « un plus grand ». Il s'agit en fait de montrer que l'ensemble des points fixes de f admet un minimum et un maximum...

Considérons l'ensemble C des points fixes de f . $C = \{x \in [0 ; 1], f(x) = x\}$

Ce serait sympa de remarquer un rapport entre cet ensemble et les ensembles A et B introduits précédemment...

Par définition : $C = A \cap B$. C est non vide (car $\alpha \in C$ et $\beta \in C$)

Et : $\forall x \in C, x \in A$ (car $C \subset A$) donc $x \geq \alpha$ (car α borne inférieure de A)

Et : $\forall x \in C, x \in B$ (car $C \subset B$) donc $x \leq \beta$ (car β borne supérieure de B)

Donc : $\forall x \in C, \alpha \leq x \leq \beta$. De plus, $\alpha \in C$ et $\beta \in C$.

C admet donc un maximum (qui est β) et un minimum (qui est α).

Autrement dit, f admet bien un plus petit et un plus grand point fixe.